

dant la *sensation* avec la *perception* : les sens ne perçoivent pas mais sont l'instrument de la perception sensible ; le *sujet* qui perçoit est l'esprit considéré comme entendement ; la sensation en est l'*objet* immédiat ou direct. La vraie théorie de la connaissance du monde extérieur se résume presque en cette proposition : la pensée perçoit les sensations. La perception des corps est indirecte ; entre l'esprit et les phénomènes de la nature se place un intermédiaire ; cet intermédiaire réside en nos sens, constitués par des nerfs : quand la rétine et le tympan sont frappés par les ondes lumineuses ou sonores, l'entendement saisit immédiatement la modification nerveuse, la sensation, et médiatement l'objet extérieur qui en est cause. La perception est donc directe ou indirecte : *directe* au sujet des sensations, des actes du moi ; *indirecte* au sujet des choses extérieures, qui, dès lors, ne peuvent être atteintes qu'à l'aide du raisonnement. La perception, en outre, est consciente ou inconsciente, selon le degré du sens intime : l'animal ne peut que percevoir, l'homme aperçoit ses propres perceptions.

La perception correspond à ce que d'autres auteurs appellent *intuition* ou *vision* ; elle est un acte spontané qui s'accomplit avec le concours de nos facultés réceptives. Percevoir un objet, c'est en avoir l'intuition, c'est le voir ou le distinguer en lui-même. En ce sens, on peut dire avec Kant que toute connaissance exige une intuition, puisque l'intuition est inséparable de la perception. Mais il ne faut pas borner l'intuition aux choses sensibles, comme le fait arbitrairement ce philosophe, sous peine de renfermer toutes nos connaissances dans les limites de l'expérience. L'âme n'est pas affectée seulement par la sensibilité, mais encore par la raison, par les deux propriétés qui nous donnent les objets transcendants de nos connaissances. Au moyen des sens et de l'imagination, nous avons une

intuition sensible des choses extérieures ; au moyen de la raison, une intuition intellectuelle des lois, des causes, des principes. L'une sert de condition à la connaissance sensible, externe ou interne ; l'autre à la connaissance supra-sensible ou métaphysique. La restriction mise à la science par Kant n'a point de fondement sérieux (1).

La troisième fonction de l'entendement est la *détermination* : elle résulte de l'union de l'attention et de la perception, appliquées successivement à toutes les faces de la réalité. Quand la pensée attentive a saisi une propriété, une partie, un rapport, elle se porte sur une autre propriété, sur une autre partie, sur un autre rapport, et les perçoit à leur tour jusqu'à ce qu'elle obtienne une connaissance suffisante de l'objet. Décomposer ainsi un objet, analyser tous les éléments qu'il renferme, au moyen de l'attention et de la perception combinées, c'est le *déterminer* ou le *discuter*. Les choses sont d'autant mieux connues qu'elles sont mieux déterminées en elles-mêmes et dans l'ensemble de leurs relations. Quand la détermination est achevée, si toutefois elle peut l'être pour nous, l'objet est épuisé et la *notion* est *complète*. Mais il est permis de douter que la détermination puisse jamais arriver à son terme : elle paraît elle-même déterminable à l'infini. Il ne semble pas que l'analyse du moi, par exemple, doive arrêter un jour toute investigation ultérieure : l'objet de chaque science, aussi loin que porte l'observation, est déterminable sans fin. C'est en quoi la science humaine diffère de la science divine : Dieu détermine tout à la fois, tandis que nous ne pouvons rien déterminer que d'une manière successive ; il faut à des intelligences bornées le temps

(1) J. BALMÈS, *Philosophie fondamentale*, traduite par MANEC, liv. IV. Paris, 1852.

sans bornes, pour apprendre avec effort ce que Dieu sait en tout temps par la seule intuition de la réalité. Pour connaître parfaitement une seule chose, il faut tout connaître, car tout a des rapports avec tout, et il faut la discuter dans chacune de ses relations, soit en affirmant, soit en niant.

La détermination est toute la *science*. Il serait donc de la plus haute importance de posséder une *méthode* pour déterminer les objets de la philosophie de la manière la plus régulière, la plus étendue et la plus profonde. Cette méthode existe, elle consiste dans l'application des *catégories*, comme propriétés générales, communes à toutes choses. Les catégories forment ainsi une *topique* logique. Kant s'en est servi avec succès, en déterminant les points fondamentaux de la science d'après la quantité, la qualité, la relation et la modalité. Les erreurs et les lacunes de son système tiennent surtout à l'imperfection de son tableau de catégories. Il n'est pas à craindre qu'en déterminant tous les objets sur le même plan, on arrive à les confondre; car chaque chose a son essence propre et, en vertu de cette qualité, les catégories, tout en restant les mêmes, doivent se diversifier à l'infini, comme les êtres auxquels on les rapporte.

L'attention, la perception et la détermination, comme fonctions de la pensée, sont des traits caractéristiques de l'*individualité*. Elles varient selon les esprits et diffèrent même entre elles de force et de valeur dans le même esprit. Elles se prêtent à une foule de combinaisons, selon que l'une ou l'autre est développée à certains degrés ou manque de culture. Les esprits les plus obtus sont ceux qui sont le moins capables d'attention, de perception et de détermination; les esprits les plus judicieux et les plus sagaces, ceux qui savent le mieux exercer ces trois fonctions. Mais entre

ces deux extrêmes, il y a des nuances à l'infini; tantôt avec une attention légère on saisit promptement et l'on détermine avec exactitude; tantôt avec une attention soutenue on comprend confusément, mais on détermine avec suite dans les idées, sinon avec justesse, ou réciproquement. Ces inégalités sont, en partie, compensées par la mémoire, plus fidèle au travail qu'à la facilité de l'intelligence.

9. Les *opérations* de l'entendement sont les divers aspects de la pensée considérée dans ses œuvres ou adaptée à la nature des choses. Elles sont au nombre de trois, d'après les différentes manières dont l'objet peut se présenter à l'esprit. L'objet est d'abord *un*, et doit être connu comme tel en lui-même, dans son essence propre: tel est le but de la première opération, qui consiste à comprendre chaque chose en elle-même ou à s'en faire une *notion*. L'objet est ensuite *multiple* et soutient une variété de rapports, internes et externes, avec ses propres qualités et avec d'autres choses: la seconde opération consiste à reconnaître ces rapports ou à juger. Il semble, au premier abord, que ces deux actes suffisent à tous les besoins de la science et que la pensée ait achevé son rôle quand elle a saisi les objets et leurs rapports. Que reste-t-il encore dans la réalité qui puisse justifier un autre acte de la pensée? Il reste à combiner les deux premières opérations, à considérer plusieurs rapports comme des notions distinctes et à les juger en établissant entre eux un rapport nouveau. De même que les objets manifestent entre eux toutes sortes de relations qui s'expriment dans un jugement, de même ces relations se confirment ou se contredisent, en tout ou en partie: comparer les rapports qui se trouvent entre d'autres rapports ou juger des jugements est l'objet du *raisonnement*, dernière opération de la pensée.

La logique ressemble aux mathématiques. Le calcul

peut servir à expliquer les opérations de la pensée et à montrer comment elles sont fondées dans la nature des choses. L'arithmétique est la science des nombres et de leurs rapports, comme la logique est la science des notions et de leurs combinaisons. Son premier objet est d'exposer la théorie des *nombres*, la numération; le second, d'exposer la théorie des *rapports*, arithmétiques ou géométriques; le troisième, d'exposer la théorie des *proportions* et des équations, qui résume toute la science du calcul. La proportion est une égalité de rapports; elle exprime donc une équation, un rapport d'identité entre deux autres rapports; une série de rapports égaux forme une progression. Ces trois parties correspondent exactement aux trois opérations de la pensée. Mais il y a cette différence entre elles que l'arithmétique, bornée au principe de la quantité, ne s'occupe que des rapports d'égalité ou d'inégalité qui existent entre les nombres, tandis que la logique doit indiquer tous les rapports possibles entre les objets ou les notions.

Les déterminations de la pensée au point de vue objectif sont donc la notion, le jugement et le raisonnement. Tandis que les fonctions changent au gré des esprits, les opérations varient selon les *choses* ou les *rapports* qui s'offrent à l'intelligence. Les trois opérations se résument dans la *connaissance*: la notion est la connaissance d'un objet considéré en lui-même; le jugement, la connaissance d'un rapport entre deux notions; le raisonnement, la connaissance d'un rapport entre des jugements. Toutes trois supposent les fonctions de l'entendement et concourent à former la *série de nos pensées*. La notion donne les éléments simples de cette série; le jugement unit ces éléments entre eux ou sert de lien entre les notions pour les conserver dans la mémoire; le raisonnement combine de nouveau ces associations partielles et les unit à un degré supérieur pour

grouper tous les actes de la vie intellectuelle en un seul tout, en un *système*. C'est par le système que l'activité de la pensée a de l'unité et que tous les détails peuvent s'accorder entre eux. Chaque science est un système de notions, et toutes les sciences réunies doivent former un système plus vaste. Tel est le fondement de l'*art de penser*. Si la vie de l'intelligence se déploie dans le temps comme une œuvre d'art, c'est grâce au raisonnement, qui ramène à l'unité tous les actes de la pensée.

La *notion* est la plus simple des opérations de l'entendement. Elle s'exprime dans le langage par le *substantif*. Elle a pour objet soit une substance ou une propriété considérée en elle-même, soit une substance considérée dans une de ses propriétés ou une propriété inhérente à une substance, soit enfin la substance d'une substance ou la propriété d'une propriété. De là les noms simples et les noms composés, si importants dans les langues à combinaisons de racines, comme le grec et l'allemand. Les noms communs sont le signe des notions communes ou générales. Le nombre de propriétés qu'une notion possède s'appelle *compréhension*; le nombre d'espèces qu'elle comprend, *extension*: une notion est d'autant plus déterminée que sa compréhension est plus grande, d'autant plus universelle que son extension est plus considérable. La compréhension d'une notion est en raison inverse de son extension. La ligne courbe, par exemple, a moins de caractères que le cercle; mais, par contre, le cercle a moins d'extension que la ligne courbe, dont il est une espèce. Deux notions qui se contiennent mutuellement au double point de vue de l'extension et de la compréhension sont *subordonnées*; telles sont les notions de mammifère et de vertébré, de triangle et de polygone, de certitude et de connaissance: la première est comprise dans l'extension de la seconde, et

la seconde dans la compréhension de la première; l'une est espèce, l'autre genre. De là les règles relatives à la subordination des notions : tout ce qui peut s'affirmer du genre doit s'affirmer de chacune de ses espèces, car le genre est contenu dans l'espèce d'après la compréhension, et ce qui est dans le contenu est aussi dans le contenant; tout ce qui peut se nier d'une espèce doit aussi se nier du genre, car ce qui est hors du contenant est aussi hors du contenu; mais les deux réciproques n'ont pas lieu. Déterminer la compréhension d'un objet, c'est le *définir*; déterminer son extension, c'est le *diviser*.

Le *jugement* est la perception d'un rapport entre deux notions. Ces notions sont les termes du jugement, le *sujet* et l'*attribut* ou le prédicat. Dans les jugements d'attribution, l'attribut est une propriété du sujet, mais les notions peuvent exprimer indifféremment des propriétés ou des substances. Quelques auteurs soutiennent que le sujet est le terme le plus compréhensif et l'attribut le terme le plus extensif, mais ce caractère ne convient qu'aux jugements universels affirmatifs, où le sujet fait partie d'un ensemble de choses désigné par l'attribut. Exemple : tous les poissons sont vertébrés. Dans les jugements particuliers ou négatifs, il n'existe parfois aucun parallèle de ce genre entre les deux termes. Le *rapport* n'est pas mieux déterminé que les notions; le jugement, dans sa généralité, énonce un rapport quelconque entre des notions quelconques. Il ne faut pas que le rapport soit exact et complet, comme dans une définition ou une division; il ne faut pas qu'il y ait équation ou seulement convenance entre les termes, comme on le prétend d'ordinaire; toutes les relations possibles peuvent servir au jugement. Le terme du langage qui correspond à cette opération est le *verbe* : la richesse du verbe dans une langue

accuse l'étendue de la faculté de juger. Le jugement formulé grammaticalement se nomme *proposition*.

Le *raisonnement*, enfin, est la perception d'un rapport quelconque entre des jugements quelconques. Les éléments du langage qui expriment les rapports des propositions entre elles sont les *conjonctions*. Cette phrase : « L'homme est intelligent et libre, » offre à l'esprit deux jugements, contractés pour la rapidité du discours. Autant il y a de conjonctions dans une langue, autant il y a de formes de raisonnements. Il importe donc à la détermination scientifique des opérations de la pensée de ne pas confondre le raisonnement avec le syllogisme, où l'art de *raisonner* avec l'art de *conclure*. La conclusion n'est qu'un cas particulier du raisonnement. Cette opération est bien plus étendue qu'on ne le pense vulgairement; elle embrasse des rapports de coexistence, de division, de négation, d'opposition, aussi bien que les rapports de contenance, de raison ou de cause. Mais il est vrai que le rapport de raison ou d'inclusion est le plus important pour le développement de la connaissance. Quand il a lieu, l'un des jugements est fondé dans l'autre, comme la conséquence dans son principe, et peut en être tiré ou déduit : le raisonnement, dans ce cas, est *concluant* et devient une *démonstration* si les propositions sont vraies en elles-mêmes et sont liées entre elles selon les règles de la logique.

Le raisonnement est *immédiat* ou *médiat*, selon que la conclusion sort directement d'un seul jugement ou résulte de deux jugements combinés. Le raisonnement immédiat n'a que deux termes et a pour but de déterminer tous les rapports qui sont impliqués dans un rapport connu entre deux notions. De la vérité d'un jugement universel, on conclut, par exemple, à la fausseté du jugement contraire,

et de la fausseté d'un jugement quelconque à la vérité du jugement contradictoire. Le raisonnement médiat se compose de *trois termes*, deux extrêmes et un moyen, unis deux à deux dans trois propositions, la majeure, la mineure et la conclusion. Les deux premiers jugements sont les prémisses ; ils contiennent le terme moyen associé successivement à chacun des extrêmes ; de cette comparaison provient un rapport nouveau, qu'on indique dans la conclusion. Un raisonnement de ce genre, où le rapport de deux termes est affirmé indirectement en vertu de leur rapport commun avec un terme moyen, se nomme *syllogisme*. La conclusion ne résulte ni de la majeure ni de la mineure prises isolément, mais de leur combinaison.

La détermination approfondie des opérations de la pensée et de toute la théorie de la connaissance appartient à la logique (1).

(1) *Logique, la science de la connaissance*, 2 vol. in-8°. Bruxelles, 1865.

CHAPITRE III.

THÉORIE DU SENTIMENT.

L'homme n'est pas seulement un être intelligent, capable de connaître et organisé pour la science ; il est aussi un être affectif, capable d'émotions et fait pour la félicité. Le sentiment a été considéré précédemment comme un état permanent d'intimité de l'esprit ; il s'agit de l'étudier maintenant comme faculté, activité, force et tendance.

Le sentiment et la pensée sont des facultés parallèles ou coordonnées, de même valeur et de même dignité, par lesquelles le moi se rapporte à lui-même et à l'ensemble des êtres sous des caractères distincts, mais équivalents. Il ne faut donc pas sacrifier l'une de ces forces à l'autre, mais les développer également dans l'éducation, pour qu'elles restent en équilibre dans la vie.

1. Le propre du sentiment est d'exprimer entre l'esprit et les choses un rapport d'attachement et de pénétration. En effet, le sentiment est la source de nos *émotions* : tout ce qui affecte, trouble, agite, remue, exalte ou accable l'esprit concerne le cœur. Or, dans l'émotion, l'esprit ne se distingue pas et n'analyse pas l'objet : les deux termes s'unissent ou se repoussent intégralement. Cette relation,